



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Bureau des affaires juridiques

Rouen le 12 novembre 2025

Affaire suivie par :
Christophe DUPRE / Harmony LEFEBVRE
Tél : 02.32.76.52.71 / 02.32.76.52.56
Mail : pref-dcpe-baj@seine-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Par un message électronique en date du 2 octobre 2025, vous avez sollicité la communication des documents administratifs suivants sur le fondement du Livre III du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

- tous les arrêtés préfectoraux autorisant la pêche pour les filets remorqués (chalutiers) dans la zone des trois milles de votre département depuis 2012 ;
- le cas échéant les coordonnées géographiques de chacune des zones concernées par ces autorisations et les dates de début et de fin d'autorisation pour chacune d'entre elles.

Par un courrier du 5 novembre 2025, je vous ai informé que ces documents étant directement accessibles au public dans le RAA de la préfecture de la région Normandie, l'administration n'est pas tenue de vous les communiquer.

Par un courriel en date du 6 novembre 2025, vous m'indiquiez que les arrêtés pris sur la période de 2012 à 2016 sont manquants et de ce fait non consultables.

Je vous informe que les dérogations font l'objet d'un arrêté préfectoral et sont à ce titre publiées sur le RAA y compris sur la période 2012 à 2016.

Par conséquent, les documents que vous avez demandés ayant fait l'objet d'une diffusion publique, le droit à communication ne s'exerce plus conformément à l'article L311-2 du code des relations entre le public et l'administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,

L'adjointe au secrétaire général pour les affaires
régionales,

Corinne GOILLOT

Monsieur Dorian CABROL
dada+re@uest-51887@ec1bc18@madada.fr

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Made – CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : prefecture@seine-maritime.gouv.fr
Site internet : www.seine-maritime.gouv.fr